



DEMANDE DE SUBVENTION

INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES 2019-2020

Régions constitutionnelles 1, 2, 3, 4, 6, 7, et l'Afrique

Subvention Institut de formation des responsables

Ce programme offre des fonds pour la tenue d'Instituts de formation des futurs responsables Lions (IFFRL) ou d'Instituts régional de formation des responsables Lions (IRFRL). Les dépenses éligibles (consulter [Règles de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables](#)), seront remboursées dans la limite des dépenses réelles encourues.

Montant maximum de la subvention :

- **District multiple : 4 500 USD**
- **District simple : 1 200 USD**
- **District provisoire et région/zone non-rattachée à un district : 500 USD**

Versement de 50 % de la subvention environ trente (30) jours avant la date de début confirmée l'Institut. Tous les districts multiples, districts simples, districts provisoires ou régions/zones non-rattachées à un district peuvent effectuer une demande de subvention.

Quelle est la procédure de demande ?

Tous les responsables régionaux, coordinateurs de district multiple et coordinateurs de district Structure mondiale d'action - Équipe mondiale du leadership (EML) dûment enregistrés au Lions Clubs International peuvent déposer un dossier de demande de subvention Institut de formation des responsables 2019-2020.

Les demandes sont acceptées du 1^{er} mai 2019 au 31 août 2019. **Tout dossier de demande complet sera accepté.** Le coordinateur de l'Institut listé sur la demande recevra par e-mail une confirmation et/ou des instructions supplémentaires environ trois (3) semaines après réception de la demande.

Est-il possible d'effectuer une demande de subvention pour à la fois un IFFRL et un IRFRL ?

Pour le moment, un district multiple, district simple, district provisoire ou région/zone non-rattachée à un district, ne peut recevoir qu'une (1) subvention Institut de formation des responsables pour soit un IFFRL, soit un IRFRL. Étudier les différences entre ces deux types d'instituts et choisir celui qui est le plus adapté aux Lions et Leos de votre région

- **Institut de formation des futurs responsables Lions (IFFRL) :** Formation préparant les Lions à occuper des postes de responsables au niveau du club. Nous suggérons que les participants soient des Lions en règle qui ont servi avec succès au sein d'une commission de club mais qui n'ont pas encore atteint le niveau de président de club. Cet institut peut aussi être bénéfique aux présidents de club actuels (première fois) ou aux présidents fondateurs de club (Consulter le [Guide d'organisation - Institut de formation des futurs responsables Lions](#) pour en savoir plus)
- **Institut régional de formation des responsables Lions (IRFRL) :** Formation préparant les Lions à occuper des postes de responsables à tous les niveaux de l'organisation. Nous suggérons que les participants soient des membres de club prêts à assumer des fonctions officielles au sein du Lions. Cet institut peut être bénéfique aux responsables de club afin de développer leurs compétences en leadership et de mieux comprendre comment mieux servir les clubs. (Consulter le [Guide d'organisation - Institut régional de formation des responsables Lions](#) pour en savoir plus)

Comment obtenir le curriculum conçu pour ces instituts ?

- **Institut de formation des futurs responsables Lions :** Le curriculum de l'IFFRL sera téléchargeable après approbation de la demande de subvention. (Consulter le [Guide d'organisation - Institut de formation des futurs responsables Lions](#) pour en savoir plus sur les sujets couverts)
-
- **Institut régional de formation des responsables Lions :** Cliquer sur [Curriculum de l'IRFRL](#).



DEMANDE DE SUBVENTION

INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES 2019-2020

Régions constitutionnelles 1, 2, 3, 4, 6, 7, et l'Afrique

Comment obtenir le remboursement des dépenses de l'Institut ?

Envoyer les documents suivants dûment remplis et signés à la Division Formation des responsables au Lions Clubs International.

1. Demande de subvention Institut de formation des responsables 2019-2020
2. Accord de subvention Institut de formation des responsables
3. Demande de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables
4. Copies des factures et reçus des dépenses éligibles (consulter Règles de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables pour en savoir plus)
5. Feuille de présence journalière - Subvention Institut de formation des responsables (avec les signatures des participants et des instructeurs)
6. Feuille de vérification Instructeurs/participants - Subvention Institut de formation des responsables (document Excel incluant les numéros d'affiliation et de club des participants et instructeurs)
7. Emploi du temps/grandes lignes de chaque journée de l'Institut
8. Évaluations remplies par les participants et Rapport d'évaluation final de l'Institut

La demande de remboursement accompagnée de toute la documentation requise doit parvenir à la Division Formation des responsables dans les **soixante (60) jours** suivant la date de fin de l'Institut (Règlements du Lions Clubs International). **Les demandes de remboursement reçues après 60 jours pourront ne pas être prises en compte pour remboursement.**

Les remboursements seront envoyés aux district multiple, district simple, district provisoire et région/zone provisoire ou non-rattachée à un district.

Envoi des formulaires et questions

E-mail : leadershipdevelopment@lionsclubs.org

Courrier :

Lions Clubs International, Leadership Development Division (LD Institute Grant)
300 W. 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842 USA

Téléphone : +1 630 468 7117



DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES 2019-2020

Régions constitutionnelles 1, 2, 3, 4, 6, 7, et l'Afrique

Demande de subvention à retourner dûment remplie pour l'organisation d'un **Institut de formation des futurs responsables Lions (IFFRL)** OU d'un **Institut régional de formation des responsables Lions (IRFRL)**.

Les demandes non accompagnées de **l'ensemble des documents requis et signés** ne seront pas prises en compte.

La date choisie pour l'Institut doit être d'au moins 2 mois et demi à 3 mois ultérieure à la date d'envoi de la demande afin de tout le matériel puisse être envoyé suffisamment à l'avance au coordinateur de l'Institut pour préparer l'Institut.

Tous les districts multiples, districts simples, districts provisoires ou régions/zones non-rattachées à un district peuvent effectuer une demande de subvention. Montant maximum de la subvention :

District multiple : 4 500 USD (sans excéder les dépenses réelles)

District simple : 1 200 USD (sans excéder les dépenses réelles)

District provisoire et région/zone non-rattachée à un district : 500 USD (sans excéder les dépenses réelles)

Versement de 50 % de la subvention environ trente (30) jours avant la date de début choisie pour l'Institut.

Le district multiple, district simple, district provisoire, région/zone provisoire ou non-rattachée à un district, doit, si besoin, apporter des fonds supplémentaires pour couvrir les dépenses de l'Institut.

1. Type d'institut (choisir un) :

Institut de formation des futurs responsables Lions (IFFRL)

Formation préparant les Lions à occuper des postes de responsables au niveau du club. Consulter le [Guide d'organisation - Institut de formation des futurs responsables Lions](#) pour en savoir plus.

Institut régional de formation des responsables Lions (IRFRL)

Formation préparant les Lions à occuper des postes de responsables à tous les niveaux de l'organisation.

(Consulter le [Guide d'organisation - Institut régional de formation des responsables Lions](#) pour en savoir plus).

2. Coordonnées du coordinateur de l'Institut

Nom & Titre	
N° d'affiliation	
N° de club	
E-mail	
Téléphone	
N° de district multiple N° de district simple Pays non rattaché à un district	

3. Dates de l'Institut _____

4. Nom et adresse du lieu où se tiendra l'institut :

5. Langue(s) d'instruction : _____

6. Nombre de participants prévus : _____



DEMANDE DE SUBVENTION

INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES 2019-2020

Régions constitutionnelles 1, 2, 3, 4, 6, 7, et l'Afrique

7. Nombre de salle de classe (pas plus de 25 participants par classe) : _____
8. Objectif de l'Institut : _____
9. Équipe des instructeurs : L'équipe doit être composée d'au moins une moitié de diplômés d'un Institut de formation des animateurs (IFA) ou du Programme d'instructeurs certifiés Lions (LCIP). Tous les instructeurs doivent avoir une expérience préalable en matière de facilitation de séance ou de formation. Au moins 2 (deux) instructeurs par classe. (Faire une copie de cette feuille si vous avez plus de 4 instructeurs)

Instructeur 1

Nom : _____ N° d'affiliation : _____ Titre : _____

E-mail : _____ IFA suivi (lieu et date) : _____

Certification LCIP obtenue (lieu et date) : _____

Précédentes expériences de facilitation : _____

Instructeur 2

Nom : _____ N° d'affiliation : _____ Titre : _____

E-mail : _____ IFA suivi (lieu et date) : _____

Certification LCIP obtenue (lieu et date) : _____

Précédentes expériences de facilitation : _____

Instructeur 3

Nom : _____ N° d'affiliation : _____ Titre : _____

E-mail : _____ IFA suivi (lieu et date) : _____

Certification LCIP obtenue (lieu et date) : _____

Précédentes expériences de facilitation : _____

Instructeur 4

Nom : _____ N° d'affiliation : _____ Titre : _____

E-mail : _____ IFA suivi (lieu et date) : _____

Certification LCIP obtenue (lieu et date) : _____

Précédentes expériences de facilitation : _____



DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES 2019-2020

Régions constitutionnelles 1, 2, 3, 4, 6, 7, et l'Afrique

10. Signatures :

Le Lions Clubs International est convaincu que les expériences personnelles et les divers styles de facilitation des instructeurs permettent d'approcher les sujets sous des angles différents et de créer un environnement propice à l'apprentissage. Le Lions Clubs International les invite à partager leurs suggestions et demande que toute modification éventuelle souhaitant être apportée au curriculum approuvé par le Conseil d'administration soit étudiée et approuvée à l'avance par la Division Formation des responsables (leadershipdevelopment@lionsclubs.org.)

En signant ce formulaire, j'accepte de faciliter le curriculum de l'IFFRL ou de l'IRFRL conformément au manuel de l'instructeur fourni par le Lions Clubs International. J'accepte aussi de fournir à la Division Formation des responsables un rapport final incluant une liste vérifiée des instructeurs et des participants ainsi que la *demande de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables* dûment remplie et accompagnée des factures et reçus pour les dépenses éligibles.

Toute modification des informations fournies dans la demande approuvée (y compris les dates de l'Institut) doit être adressée par écrit à la Division Formation des responsables pour examen et approbation. Ne pas signaler ces changements pourra entraîner la perte de la subvention.

Coordinateur Structure mondiale d'action - EML au niveau du district multiple/district

Nom (en majuscules)

Signature

Le

Président de conseil / Gouverneur de district / Lion coordinateur

Nom (en majuscules)

Signature

Le

Responsable régional Structure mondiale d'action - EML

Nom (en majuscules)

Signature

Le

Envoi de la demande

E-mail : leadershipdevelopment@lionsclubs.org

Courrier :

Lion Clubs International, Leadership Development Division (LD Institute Grant)
300 W. 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842 USA

Téléphone :

+1 630 468 7117